



Installer une prairie contre vents et marées

Avec le changement climatique synonyme de longues périodes de sécheresse et de gelées tardives au printemps, les éleveurs ont de plus en plus de difficultés à installer des prairies multi-espèces. La traditionnelle période du 15 août ne correspond plus à la réalité climatique de la dernière décennie.

Pour augmenter les chances de réussite, la Chambre d'agriculture du Cantal propose de tester 4 itinéraires techniques qui font appel à une couverture végétale pour abriter la jeune prairie.

Pourquoi un couvert végétal ?

Le couvert végétal assure un abri contre les gelées et les coups de chaud ; il limite le salissement de la jeune prairie et il permet de réaliser une première récolte en quantité.

Tous les couverts végétaux peuvent être utilisés comme une prairie en place, une dérobée d'été ou une céréale d'automne ou de printemps.



60 agriculteurs présents lors d'une demi-journée de sensibilisation au semis direct dans les prairies vivantes. Chataigneraie cantalienne- septembre 2023.

4 itinéraires techniques pour s'adapter au changement climatique :

➤ Semis à l'automne avec 80 kg/ha d'avoine d'hiver et 15 kg/ha de vesce commune. On peut mélanger ses semences prairiales avec la vesce avoine, sans dépasser 2 cm de profondeur. Roulage obligatoire après semis. Récolte en enrubannage ou foin ventilé au printemps.



Les premiers arrivés ne sont pas forcément les plus gros !

➤ Semis d'une dérobée estivale après moisson et semis direct de la prairie dans la dérobée gélive. Réaliser une première exploitation fauche ou pâture et semer le jour même la prairie multi espèces en semis direct ou avec le combiné herse étrille semoir. Exploiter la dérobée estivale jusqu'aux premières gelées si l'automne est poussant.

➤ Semis en mars dans la céréale grain avec un combiné herse étrille semoir : La céréale tutrice doit être semée 20 % moins dense qu'une céréale sans semis de prairie. Début mars, semez votre mélange multi espèces dans la céréale au combiné herse étrille semoir dans le méteil + rouleau lisse voire cultipacker. Pas d'apport d'azote en février pour favoriser l'implantation de la prairie et limiter le salissement.

➤ Semis direct dans la prairie vivante : Grâce aux enseignements de trois années d'expérimentation « Pepit semis direct » conduites par la Chambre d'agriculture du Cantal, il est tout à fait envisageable de semer une nouvelle prairie dans une prairie existante sans glyphosate. Quatre points essentiels doivent être réunis : une prairie support peu dense, attendre début octobre pour semer, choisir des espèces et un semoir agressifs.

Afin d'accompagner la diffusion de cette technique, la Chambre d'agriculture du Cantal avait réuni 60 agriculteurs le 27 septembre 2023 au GAEC LHERITIER à Roannes St Mary.



Stéphanie Lachavanne (CA Savoie Mont Blanc) et Vincent Vigier (CA Cantal), référents technique régionaux fourrages bio



JANVIER
2025



Document réalisé avec
le soutien financier de :

